

Évaluation de la prise en charge préhospitalière des traumatisés sévères : respectons nous la « golden hour »



M.Boyer¹, JS. David², C. Dellinger³, C. El Khoury³, A.Filleton⁴, G. Marcotte⁵, E. Roussel¹, P. Serre⁶, J. Ughetto⁴

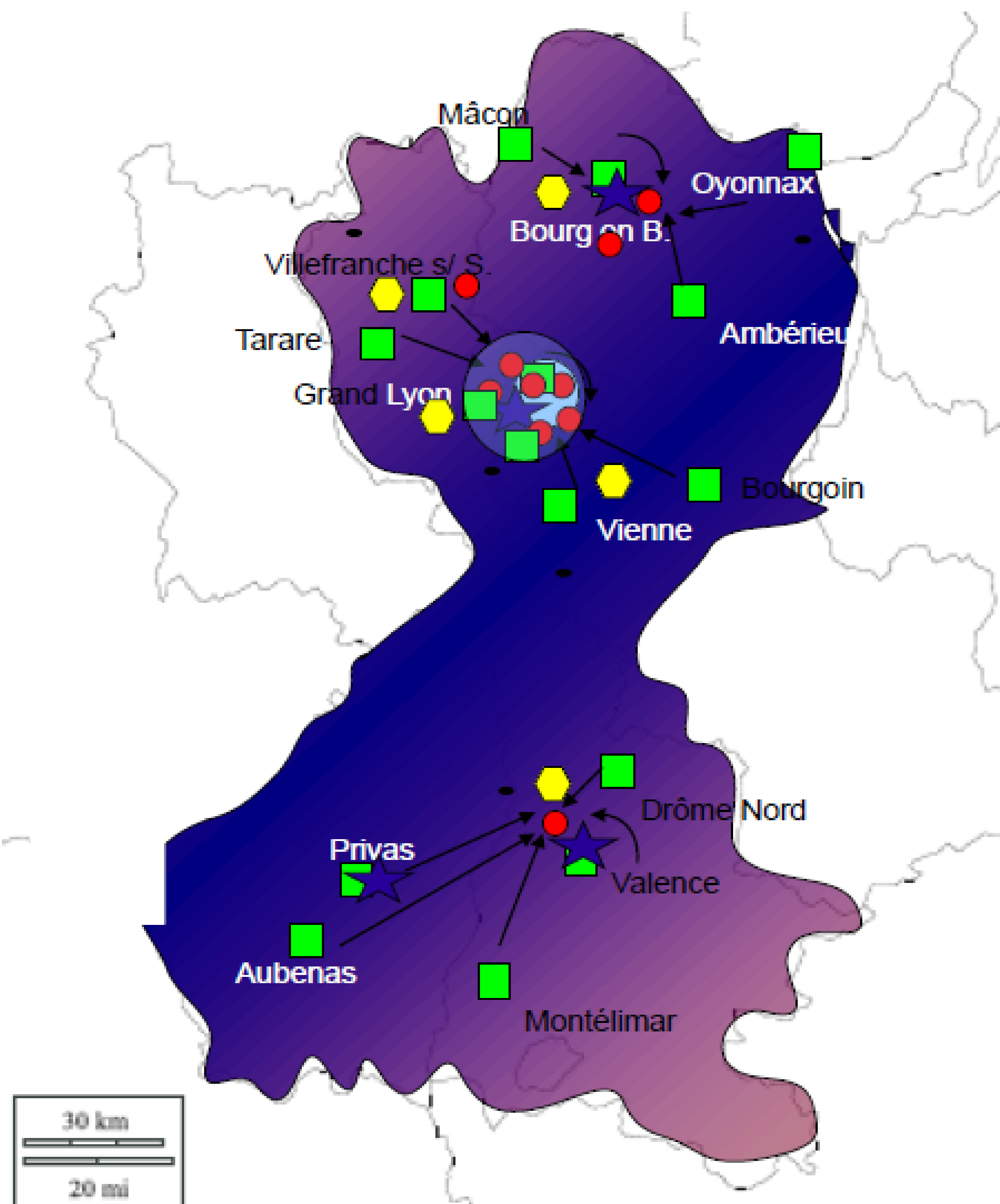
Congrès Urgences 2012 - Session Evaluation SAMU 1 - CP 130

INTRODUCTION

Lors de la prise en charge des traumatisés graves, la gestion du temps doit rester une des priorités de l'équipe SMUR afin de leur permettre un accueil en Salle d'Accueil des Urgences Vitales (SAUV) dans les meilleurs délais.

METHODE

Conjointement à la diffusion du protocole de prise en charge pré-hospitalière des traumatisés sévères, un registre de prise en charge a été instauré en mars 2011 au sein de notre réseau. Nous avons analysé les temps de prise en charge pré-hospitalière des patients selon leurs niveaux et les circonstances de traumatisme.



RESULTATS

211 patients ont été pris en charge par les SMUR du réseau et transportés sur une SAUV, parmi eux, 16 de niveau 1, 50 de niveau 2 et 145 de niveau 3.

Le délai médian de prise en charge est de 32 min. 57% des patients ont une prise en charge dépassant les 30 minutes recommandées.

Les délais de prise en charge sont différents selon les niveaux des patients.

	Délai médian	Interquartiles	Médicalisation < 30 min
Niveau 1	47 min	[35-61]	14%
Niveau 2	37 min	[20-44]	44%
Niveau 3	30 min	[20-40]	48%
Global	32 min	[21-45]	43%

CONCLUSION

Le délai médian de prise en charge des traumatisés sévères est proche des recommandations. Cependant plus de la moitié des patients sont au-delà de ce délai, les patients les plus graves étant ceux pour lesquels les délais sont les plus longs.

La communication des résultats a été associée à la mise en place d'une RMM (réunion de morbi-mortalité) régionale sur notre bassin pour amener à une réflexion globale autour de la prise en charge des traumatisés sévères.

¹ CH Villefranche (69), ² CH Lyon Sud (69), ³ CH Vienne (38), ⁴ CH Valence (26),
⁵ Hôpital Edouard Herriot - Lyon(69), ⁶ CH Fleyriat - Bourg en Bresse (01)